

Séance publique du 30 octobre 2000

Délibération n° 2000-5799

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour information : finances et programmation

commune (s) : Rochetaillée sur Saône

objet : **Acquisition d'une parcelle située 216, rue du Musée et appartenant aux époux Chanfray**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Conseil,

Vu le rapport du 11 octobre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Afin de permettre la réalisation d'une voie nouvelle entre la route de la Nation et la rue du Musée à Rochetaillée sur Saône, la Communauté urbaine doit, notamment, acquérir une bande de terrain nu de 41 mètres carrés dépendant d'une parcelle cadastrée sous le numéro 161 de la section AE et appartenant aux époux Chanfray.

Aux termes du compromis qui a été établi, ces derniers ont accepté de céder gracieusement le bien en cause, étant entendu que la Communauté urbaine ferait procéder, à ses frais, à l'exécution des différents travaux de rétablissement d'accès et de clôture consécutifs au recoupement de leur propriété.

Le montant des travaux qui seront ainsi réalisés est estimé à 164 590 F HT et les frais d'actes notariés afférent à cette acquisition à environ 3 000 F ;

Vu ledit compromis ;

Oùï l'avis de ses commissions déplacements et voirie et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense en résultant sera financée sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0406 en ce qui concerne l'acquisition et exercice 2001 - compte 231 510 - fonction 822 - opération 0406 en ce qui concerne les travaux.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,